

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 568

Artikel: La protection de l'enfance dans les régions rurales : en Valais

Autor: Kramer, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Les difficultés sont
faites pour exciter et non
pour décourager. L'esprit
humain doit se fortifier
dans la lutte.

CHANNING.

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER... 8.—
Le numéro... 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES
11 cent, le mm.
Largeur de la colonne: 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Le vote des femmes au Grand Conseil de Genève

Mal du voisin console et même guérit... Ce proverbe tarasconnais que citait sentencieusement le héros d'Alphonse Daudet, les suffragistes neuchâteloises et genevoises ont pu se l'appliquer réciproquement, les unes après avoir pris connaissance du rapport de leur Conseil d'Etat, les autres après avoir entendu certains des discours qui précéderont le vote de leur Grand Conseil, se consolant ainsi mutuellement de la lamentable pauvreté des arguments et de l'obstination têtue qui s'est manifestée dans ces deux corps constitués contre le vote des femmes. Ah! certes, ni les unes, ni les autres, nous n'avons de quoi être fières de l'esprit progressiste de nos autorités!

Nos lecteurs sont déjà au courant, par un article de M^{lle} Porret qu'a publié notre précédent numéro, de l'opinion que professe le Conseil d'Etat neuchâtelois à l'égard du suffrage féminin. Voyons maintenant celle du Grand Conseil de Genève qui, comme on le sait, s'est exprimée par 39 voix contre 32, plus 2 abstentions annoncées lors de l'appel nominal... et un nombre considérable d'absences volontaires ou non! Si bien qu'en résumé, on peut dire qu'un tiers de nos cent députés étant absent, un gros tiers s'est déclaré contre nous et un petit tiers pour nous. Ce qui n'est déjà pas si mal. En 1921, il est vrai, lors de notre première initiative, nous avions atteint de justesse une majorité d'une voix (39 contre 38), mais en 1932, c'était par 51 voix contre 36 que le projet Albaret avait été proprement enterré. Et il faut tout de suite constater la différence d'attitude du Grand Conseil à cette séance d'il y a huit ans et l'autre samedi: alors qu'en 1932 toute l'affaire avait été balayée en moins d'une demi-heure, tous les discours hachés par les interruptions de l'opposition, ou troublés par les conversations particulières des indifférents, si bien que les cinq orateurs qui essayèrent de parler pour nous ne réussirent même pas à se faire entendre tant le vacarme était grand! cette fois-ci, ce fut dans une atmosphère de calme et d'attention soutenue, qui nous permit à nous suffragistes de la tribune de ne pas perdre une syllabe, que se déroulèrent une heure et demie durant ces débats. Ceci, certes, grâce à un président expert, courtois et ferme, mais grâce aussi à un intérêt en éveil, preuve de la conscience de l'importance du sujet. Il y a donc nettement progressé.

Hélas! l'on ne peut en dire autant de l'argumentation de nos adversaires, qui se traîne toujours lamentablement dans les mêmes chemins battus, les malheureux pataugeant dans les mêmes ornières que leurs prédécesseurs d'il y a huit ans, d'il y a dix-neuf ans, d'il y a vingt-trois ans même! (projet Guillermin sur le vote municipal) et répétant les mêmes nonsens avec une naïveté qui finit par faire pitié... Rendons-leur grâce toutefois de ne pas s'être hasardés trop nombreux sur des chemins où ils risquaient de se faire vertement contredire, puisque à part MM. Burdet et Jaccoud (radicaux, naturellement)! les deux autres orateurs opposés au suffrage qui prirent la parole se bornèrent à déclarer, M. Haltenwang au nom du parti national-démocratique, M. Laurencet, au nom du parti chrétien-social, que, laissant la liberté de vote à leurs membres, ils estimaient personnellement le moment inopportun pour introduire le vote des femmes chez nous.

Tous les autres orateurs sur douze parlèrent pour nous, et ce faisant exécutèrent proprement le très pauvre rapport de majorité antisuffragiste, que nous avons

1 Pourquoi cet adjectif « naturellement » est-il venu de lui-même sous la plume? Pourquoi les radicaux, sont-ils par définition opposés au droit de vote des femmes? et pourquoi, alors que les autres partis nationaux laissent la liberté de vote à leurs membres, et se divisent sur ce sujet, ce parti-là fait-il, a-t-il toujours fait bloc contre nous?...



Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 MAI 1940

XXIX^{me} Assemblée Générale

A NEUCHÂTEL
(Aula de l'Université)

ORDRE DU JOUR:

Samedi 18 mai, à 14 h. 15:

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE DÉLÉGUÉS

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel.
3. Comptes et fixation de la cotisation.
4. Cours de vacances.
5. Elections: a) du Comité Central;
b) de la présidente; c) des vérificatrices des comptes.
6. Divers et propositions individuelles.

Le Suffrage féminin:

à GENÈVE (initiative constitutionnelle en faveur du vote des femmes)
à NEUCHÂTEL (motion sur le droit de vote communal)

A 20 h. 15: LA FEMME DANS L'ÉTAT

Conférence publique et gratuite

par M. M. VEILLARD, Dr. en Droit, Juge au Tribunal de Lausanne

Dimanche 19 mai, à 9 h. 30:

IN MEMORIAM

M. Motta, Conseiller fédéral, M. Rothen, directeur de l'Ecole normale de jeunes filles, (Berne), M^{me} S. de Greyerz, (Berne), L. Pache et Gillibert-Randin, (Lausanne), M^{me} K. Honegger, (Zurich), E. Chenevard et L. Thiebaut (Neuchâtel).

12 h. 10. Départ en tramway (Place Pury) pour Auvernier.

12 h. 30. Dîner en commun à l'Hôtel du Poisson (frs. 3.50).

En cas de beau temps: Promenade sur le lac avec retour à Neuchâtel en bateau à vapeur (prix: Fr. 1.—).

Les délégués sont priés de se trouver samedi à 14 h., à l'Aula de l'Université pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

Hôtels recommandés: (les prix comprennent le logement, le petit déjeuner et le service) Hôtel du Lac, Fr. 6.90; Hôtel du Soleil, Fr. 5.50; Hôtel Suisse, Fr. 5.50; Home, rue Louis-Favre (à proximité de la gare) Fr. 5.65; (eau courante partout). Quelques chambres sont mises à disposition à titre d'invitation.

Prière: a) d'annoncer les délégués à M^{me} Leuch, Mousquines, 22, Lausanne, avant le lundi 13 mai;

b) d'adresser les inscriptions pour le dîner à Auvernier et les chambres gratuites, avant le 13 mai également, à M^{me} E. Jeanrenaud, Charmettes, 41, Neuchâtel.

c) de retenir assez tôt et directement les chambres dans les hôtels.

analysé dans notre dernier numéro: tous ces arguments si faibles, et si mal choisis, MM. Pillonel, Naine, Vincent, Rosset (socialistes), Ferrier (national-démocrate) les combattirent excellentement. De son côté, M. Briquet (national-démocrate) tentait, en proposant un contre-projet restreignant le droit de vote aux femmes âgées de plus de trente ans, de parer à l'épouvantail absurde, mais qui semblait pris si sérieux dans des milieux où l'on aurait pu s'attendre à plus de bon sens, du vote des petites bonnes, sommelières, etc. suisses allemandes passant une année à Genève pour apprendre le français! Mais ce contre-projet, présenté en accord avec notre Comité — l'idée avait été discutée également dans un parti politique, mais abandonnée, d'un autre contre-projet restreignant l'exercice du droit de vote aux femmes, Genevoises et Confédérées, domiciliées depuis vingt ans dans le canton — souleva l'ire du groupe socialiste nicoléen, qui, se déclarant partisan du vote des femmes intégral, s'opposa véhémentement à cette mesure d'échape. Si bien que le contre-projet Briquet ayant été repoussé, notre initiative va seule affronter le verdict populaire.

Car le vote du Grand Conseil, et il faut y insister ici pour rassurer celles qui croyaient déjà la partie perdue, n'est qu'un préavis. Sans doute serait-il plus confortable d'aller au scrutin avec la bénédiction de notre corps législatif, et c'est pourquoi notre Comité avait mené campagne auprès des députés toutes ces

précédentes semaines, mais sans oublier qu'il arrive aussi parfois au corps électoral de ne pas suivre les indications des parlementaires! Cette indication négative de l'autre jour, elle a chance de s'effacer dans le passé, puisque l'on nous a annoncé que la date de la votation populaire ne serait fixée qu'au mois de septembre! Le Conseil d'Etat a en effet le droit de grouper les manifestations électorales, afin de ne pas déranger trop souvent MM. les électeurs: aussi la votation fédérale du 2 juin ayant été supprimée au dernier moment, et aucune autre votation ne figurant à l'horizon, force nous est donc d'attendre, et de prendre encore une fois patience! Notre propagande ne souffrira pas de ce retard, bien au contraire, et de plus, c'est maintenant sans souci des combinaisons électorales des Comités de partis, mais directement auprès des électeurs, en faisant appel à leur bon sens et à leur sentiment d'équité, qu'elle va pouvoir s'exercer.

E. Gd.

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation et les Associations féminines

Convoquée par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation à eu lieu à Berne, il y a quelques semaines, une réunion au cours de laquelle les femmes représentant les grandes organisations

féminines ont entendu divers exposés, notamment sur la main d'œuvre agricole et les travaux de printemps dans les jardins familiaux, ainsi que sur les conditions de notre approvisionnement, qui peut être qualifié de satisfaisant. Toutes les ménagères et maitresses de maison apprendront avec plaisir que l'Office de l'alimentation étudie la possibilité de distribuer du sucre pour confitures, probablement avec les cartes de rationnement du mois de juin.

La séance s'est terminée par un exposé des mesures envisagées en cas d'évacuation, exposé que les représentantes des Associations féminines engagèrent vivement les autorités à faire connaître à toute la population.

Lettre d'une Lotta finlandaise

Une personnalité finlandaise qui occupe un poste important dans la défense de son pays a adressé, peu après la signature de la paix russo-finlandaise, une lettre à l'Association suisse des femmes universitaires (dont elle fut membre lors d'un séjour prolongé à Genève).

Nous en publions ci-après deux fragments d'une noble et haute inspiration.

«...Nous restons toujours debout, nous regardons la réalité de très près, et nous voyons qu'il y a encore moyen de refaire la vie. Croyez-moi, je connais cette province perdue, je l'aime comme on aime ses meilleurs amis, mais elle vit toujours avec nous, même dévastée, même cédée, et elle rendra un jour. Ces mois nous ont beaucoup appris, et surtout qu'il n'y a pas lieu de désespérer».

«...Ce que nous apporterons l'avenir, c'est pour nous tous un grand problème, mais malgré tout, il faut que nous gardions la foi. J'ai une impression très vive, après cet hiver de lutte et de danger, d'anxiété multiple et d'expériences merveilleuses, de la réalité des forces bonnes et positives. Même vaincues, elles se lèveront».

La protection de l'enfance dans les régions rurales

EN VALAIS¹

Montana est situé dans le district valaisan de Sierre, à une altitude de 1.500 mètres. La douceur de son climat en a fait une station de cure très appréciée. L'industrie des étrangers y est surtout exercée par des gens venus d'ailleurs. La population autochtone des environs vit principalement des produits de l'agriculture et du vignoble. Son existence est rude, car elle se livre à des travaux pénibles. Les champs, les vignes s'étagent sur des côtes en forte pente. Les montagnards vivent comme de véritables nomades. Le printemps les trouve occupés à flosser leurs vignes dans la plaine, le premier été les ramène au village pour les soins du bétail et le travail des champs. Plus tard, nos gens s'en vont aux alpages, faucher les prés et fabriquer le beurre et le fromage. Enfin les vendanges les appellent en automne dans la partie basse du pays.

Les enfants ne suivent l'école que dans les mois plus calmes de l'hiver. Les hommes vaquent à leur ouvrage dans les vignes, aux prés et aux champs, tantôt en plaine, tantôt en montagne, et leurs allées et venues demandant beaucoup de temps, les femmes ont fort à faire chez elles à tenir leur ménage, à soigner les enfants et le bétail. Généralement le soin de l'étable leur incombe aussi; elles y passent souvent plus de temps que leurs maris et chacune d'elles s'entend à traire les vaches.

Il en est ainsi partout dans la contrée. Chacun trouve naturel de voir les femmes mener une existence d'esclaves pour l'entretien du ménage, l'éducation des enfants, l'élevage du bétail et la culture de la terre. C'est le sort de presque toutes les montagnardes du district de Sierre. Quoi d'éton-

¹ Extraits de la très intéressante brochure qu'a consacrée à cette importante question l'Union Internationale de Secours aux Enfants.

nant dès lors à ce que ces femmes n'aient pas le loisir de s'enquérir des meilleures méthodes de soigner leurs poupons et leurs enfants ? Qui leur enseignerait dans ce pays pauvre où les œuvres de bienfaisance ont constamment à lutter contre le manque de ressources, dans ce pays riche en vallées écartées où se perpétuent les traditions, les bonnes comme les mauvaises, et où le progrès ne pénètre qu'à grand-peine ?

La station d'étrangers de Montana-Crans, l'agriculture est rare ; elle est remplacée par un actif mouvement d'affaires et par l'hôtellerie.

C'est avec des Valaisans de cette station que je liai d'abord connaissance au cours des quatre hivers que j'y passai avec une petite troupe de mes protégés. Il m'arriva alors d'entrer en conversation avec des mères valaisannes tout ébahies de trouver tant de différence entre « mes enfants » et les leurs. Les miens, placés là-haut pour refaire leur santé au brillant soleil et au bon air de la montagne, faisaient sans cesse l'objet de leur admiration par leur gaieté, leur entrain, leurs rires et leurs chants. Ces femmes ne tardèrent pas à me demander des conseils. L'une d'elles portait dans ses bras un petit être de six mois si chétif, si malin, que le cœur se serrait à le voir. J'entrepris de diriger la mère, de venir à son aide, et l'enfant ne tarda pas à prospérer. Depuis lors, que de fois eus-je l'occasion de faire part à d'autres femmes de mes connaissances et de mes expériences en matière de puériculture et d'amener le sourire sur leurs lèvres quand elles constataient les progrès réalisés par leurs mioches !

Après mon quatrième hiver passé là-haut, j'y louai un chalet pour y installer un petit hameau d'enfants. Au cours des deux années qui suivirent, je continuai à m'attirer la confiance des mères valaisannes et m'enquis de leurs coutumes et de leurs conditions d'existence. Mon désir de leur venir en aide ne fit que croître en observant leurs graves erreurs dans les soins à donner aux enfants et les grosses fautes d'éducation que je leur voyais commettre. Mais l'ignorance de tant de femmes en matière de puériculture et d'éducation, et même de tenue ménagère, se concevait quand on sait combien on fait peu à-bas pour l'instruction des jeunes filles. Si, raisonnables, travailleuses et consciencieuses comme elles sont, on leur inculquait, en des cours ménagers ou autres, des notions de propreté, d'ordre et quelques règles de vie, on leur rendrait un bien grand service et elles pourraient se comparer avantageusement à maintes jeunes filles de contrées plus avancées. Les mères, élevées dans des conditions fort primitives, n'aiment guère que leurs filles s'en aillent à la ville ou à l'étranger, de peur de les voir se dégoûter de leur genre de vie archi-simple. Et pourtant, bien souvent, l'amour de la famille et du village remporte la victoire et la jeune fille rentre au foyer pour partager l'existence des siens. Le costume des Valaisannes, qu'elles portent de préférence et où dominent les nuances sombres, prouve leur attachement à la tradition et le sérieux de leur esprit.

A maintes reprises des femmes venues pour me consulter au sujet de leur bébé laissaient s'épancher le trop plein de leur cœur ulcéré et s'en allaient heureuses d'avoir serré une main compatissante et rencontré une âme qui les comprit. Combien de ces femmes sont obligées de traire au milieu des premières douleurs de l'enfantement. L'une d'elles, que je connaissais bien, se vit contrainte de s'occuper dans l'étable alors que les fortes douleurs faisaient déjà perler une sueur froide sur son visage ; le lendemain, elle donnait le jour à un garçon après de pénibles couches où il fallut faire usage du forceps. Combien dures

sont ces conditions de vie, et ne doit-on pas qualifier d'héroïne chacune de ces femmes qui les supportent sans se plaindre, et ajoutent, un pâle sourire aux lèvres : « C'était toujours ainsi : on ne sait rien d'autre ! ».

Le local de consultation est situé dans ma maison, dont la salle à manger fait office de salle d'attente en même temps que de salle de consultation. Sur la grande table se placent le coussin à emmailloter, la balance et le matériel de bureau. Les mères s'asseyent sur les chaises et les bancs le long des parois. J'en compte jusqu'à dix dans le courant d'un après-midi. Je vais aussi les voir à domicile quand c'est nécessaire. La première année, 27 bébés me furent amenés en un total de 95 consultations. J'en visitai 7 chez leurs parents ainsi que 9 autres qui n'avaient pas été présentés à la consultation.

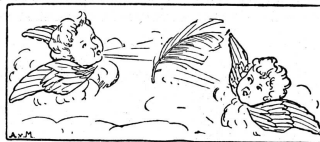
C'est mon laitier qui m'a introduite à Chermignon, un hameau distant de quelque quatre kilomètres de Montana. Par lui j'appris que ma réputation avait pénétré jusque là et j'en profitai pour donner dans ce village deux causeries intitulées : « Comment soigner bébé ? ». Je n'eus point à m'en repentir. Avant de s'éloigner, mes auditrices, pourtant avaries de paroles généralement, se livrèrent à une discussion assez animée d'où je conclus à l'urgence d'organiser, à Chermignon aussi, des consultations régulières. Tant avaient été, en effet, nombreuses les questions posées avec une confiance dont je fus profondément touchée. Il fut convenu que — les femmes ne pouvant guère abandonner leur ouvrage — je descendrais à Chermignon tous les premiers dimanches du mois pour y tenir ma consultation dans la salle d'école. La commune fit les frais de la balance.

Mais mon service ne s'exerce pas seulement à jour fixe. Le téléphone me prête souvent son aide : par le mauvais temps surtout et en hiver lorsque la neige rend difficile aux femmes de venir me trouver et à moi d'aller dans leur village. C'est alors qu'on apprécie les services du ski et de la luge ! Pour maintenir l'intérêt en éveil, j'accou-

pagnai une de mes causeries d'une exposition de jouets confectionnés par moi ; ce fut un succès.

S'il m'a été permis de donner selon mes forces, j'ai aussi beaucoup reçu et le souvenir me poursuivra longtemps de cette bonne vieille rencontrée sur le chemin de Chermignon. « Bonjour, me dit-elle ; c'est bien vous la « Mademoiselle aux poupons » ? Que le Bon Dieu vous bénisse ! Comme vous êtes bonne de descendre tous les mois à notre village pour donner des conseils aux mamans ! Elles ont tant de plaisir à vous entendre. Moi j'ai sept enfants ; si seulement j'avais eu, moi aussi, une bonne dame comme vous pour me conseiller ! En tout cas, je tiens à vous remercier au nom de toutes les jeunes mères du village ». Jamais, je vous assure, je n'ai fait d'un pas plus allègre le chemin de Montana à Chermignon !...

SCOUR F. KRAMER, infirmière.



DE-CI, DE-LÀ

L'infirmerie de Lavaux.

Répondant à un désir patiemment exprimé par l'Union des Femmes de Lavaux, l'assemblée de l'Infirmerie de Lavaux a désigné Mme Jules Testuz, au Treytorrens, comme membre du Conseil d'administration de l'infirmerie. Mme Testuz constituera un comité de femmes chargé plus spécialement du ménage de l'établissement, dont la construction va commencer.

Conseil national polonais.

Parmi les vingt-quatre membres du Conseil national polonais, qui s'est réuni pour la première fois à Paris, il y a peu de temps, se trouve une

femme, Mme Zaleska, écrivain et journaliste de valeur. On n'a pas oublié que la Pologne, dès sa reconstitution en 1918, accorda aux Polonaises les mêmes droits politiques qu'aux Polonais.

S. F.

Où les ménagères achètent-elles ?

Une enquête menée parmi 185 femmes appartenant aux milieux les plus différents de la population et dont les demeures sont dispersées dans toute l'étendue de la ville de Manchester, les réponses suivantes sont parvenues :

- 25 % de ces femmes font leurs achats exclusivement dans des coopératives ;
- 25 % de ces femmes font leurs achats exclusivement chez de petits commerçants ;
- 19 % de ces femmes font leurs achats dans des coopératives et ailleurs ;
- 18 % de ces femmes font leurs achats exclusivement dans de grands magasins et des Uniprix.
- 7 % de ces femmes font leurs achats partout à l'exclusion des coopératives ;
- 6 % de ces femmes font leurs achats partout.

La première automobiliste suisse.

On annonce de Lucerne le décès à l'âge de 78 ans, de M^{lle} Caroline Brun, qui fut la première femme automobiliste en Suisse. C'est en 1901 déjà en effet qu'elle acheta sa première voiture, et que, sans se laisser rebuter par les difficultés de tout ordre qu'offrirait à cette époque la conduite d'une auto ! elle prit son permis de conduire. Utilisant sa voiture pour son activité commerciale aussi bien que dans un but de tourisme, M^{lle} Brun remporta en outre fréquemment des prix à des rallyes automobiles dans notre pays.

Les femmes dans les Conseils de Paroisse à Genève

Pour la cinquième fois depuis dix-sept ans, les électrices inscrites dans l'Eglise Nationale protestante de Genève ont été appelées le 27 avril à participer au scrutin, non pas pour l'élection d'un pasteur ou de membres masculins de Conseils de paroisse — cela, elles le font dès 1909 — mais pour élire des femmes dans ces Conseils. Et tout cela se passe si naturellement et tranquillement, comme une chose qui va si bien de soi, sans souffrir la moindre difficulté ni soulever la moindre complication, sans porter atteinte ni à l'intégrité de la famille ni au charme féminin, sans livrer les Conseils de paroisse ni l'Eglise à l'invasion d'éléments extrémistes, qu'au lendemain exactement des débats du Grand Conseil sur le suffrage féminin, cette manifestation d'intérêt féminin pour la grande cause qu'est l'Eglise nationale avait vraiment quelque chose de rafraîchissant. Comment en effet, en compulsant les listes des candidats — dont quelques-unes donnaient l'impression que les Commissions électorales avaient été joliment soulagées dans leur tâche ingrate de présentation par le fait qu'elles pouvaient faire figurer une proportion donnée de noms féminins ! en voyant fonctionner les bureaux électoraux, où jeunes gens et jeunes filles, hommes mûrs et femmes adultes accomplissaient leur tâche avec le même sérieux — comment ne pas se dire qu'il viendrait un temps où le vote

NOS „TRAMELOTES“



Cliché Mouvement Féministe

On sait qu'à Bâle les tramways utilisent les services des contrôleuses, qui remplacent leurs maris mobilisés. Cet exemple est suivi par Berne, où la Compagnie des Tramways fait donner des cours théoriques et pratiques pour contrôleuses, lesquelles remplaceront immédiatement les employés mobilisés.

L'autre lui a montré.

— T'as raison mon gars, a dit l'adjudant. Et c'est un homme qui a de l'instruction.

Finalement, chacun à son tour on s'y est mis, et à la fin on y a tous mordu.

L'adjudant a encore dit : — Il n'y a pas de sot métier. Pourquoi seriez-vous plus bêtes que les femmes ? Pendant que vous n'êtes pas là, elles vous remplacent bien à l'ouvrage ! Il n'y a que les imbéciles qui se tournent les pouces !

On lui a répondu par un hurra d'honneur. D'autant plus que, pour l'hiver, les lainages on en a jamais trop. Alors voilà, on va fonder « L'Ouvroir des tricoteuses-artisanes de la...ème compagnie », au front, quelque part en France. Pour le tricot, moi, avec mes larges pattes, je m'embrouille, mais le crochet c'est plus facile. La fermière qui fournit le lait m'en a donné un. Je lui ai fait la cour.

Maintenant, je vous quitte, et je vous embrasse chacun votre tour. Votre fils affectionné...

Les gains de la prostituée

Du Bulletin abolitionniste (Genève) ces détails significatifs :

On se rappelle peut-être que nous avons parlé, il y a deux ou trois ans, de cette prostituée de Genève, dont la comptabilité bien tenue à jour, trouvée au cours d'une perquisition, démontrait que son « métier » lui rapportait un millier de francs par mois.

Un procès, qui s'est déroulé récemment à Bâle, nous donne des renseignements intéressants sur le gain de quelques autres prostituées et sur celui de leur souteneur :

Les détails du procès importent peu. C'est une

histoire de souteneur comme il y en a beaucoup d'autres et qui finit par la condamnation du principal accusé à un an de prison, cinq ans de privation des droits civiques, à l'expulsion du canton et aux frais.

Le point qui nous intéresse, c'est la question du gain.

L'affaire débute en 1935, époque à laquelle la femme X. se prostituant à Zurich, envoyait journellement par mandat télégraphique son gain de la veille à son souteneur qui habitait Bâle. Combien ? Il y avait des jours cent francs et plus, et d'autres la femme un total de Fr. 3000.— en six mois.

Comme, à fin juin 1935, la femme devait être expulsée de la Suisse, son souteneur lui avait offert de venir d'abord à Bâle, où il devait avoir lieu une fête de chant. D'après lui, il y aurait bien un millier de francs à gagner. La femme vint à Bâle, mais comme elle était maltraitée, elle disparut et s'en alla en France.

Bientôt le souteneur lui trouva une remplaçante, qu'il installa dans l'appartement de sa mère. Cette affaire devait être particulièrement fructueuse puisqu'en six mois — de l'automne 1936 au printemps 1937 — la femme rapporta une vingtaine de mille francs à son protecteur. La somme n'a pu être établie exactement, mais dans tous les cas, d'après la comptabilité de la femme, elle a « gagné » plus de 11.000 francs en quelques mois.

Mais tout a une fin et aussi cette femme-là disparut.

Une troisième femme devint la victime au cours de l'été dernier. Comme elle ne rapportait qu'une vingtaine de francs par jour, la mère lui faisait

de violents reproches et lui démontrait, par la comptabilité laissée par l'autre femme, qu'il était possible de gagner beaucoup plus. Comme le souteneur, lui, avait recours à des arguments plus « frappants », la femme prit la fuite.

La conclusion de tout cela ? Mais, vous l'aurez trouvée vous-même...

Un service auxiliaire des femmes finlandaises

Une de nos abonnées, Mlle K. J. a bien voulu traduire pour nous de la revue finlandaise Nordisk Kvinnogymnastik ce fragment qui montre de façon intéressante comment, à côté des célèbres Lottas, les femmes finlandaises s'étaient organisées pour contribuer à la défense de leur pays.

Peu avant l'agression soviétique, soit en novembre 1939, soit lieu la réunion des déléguées d'une trentaine de sociétés féminines afin de coordonner les efforts de toutes les forces féminines du pays. Ainsi fut créé un Centre de liaison des femmes finlandaises pour le service auxiliaire et un registre fut ouvert où s'inscrivaient toutes les volontaires prêtes à se rendre utiles, qu'elles fussent partie ou non d'une des grandes associations féminines existantes, ceci permettant d'utiliser au mieux les forces disponibles en vue d'activités sociales pratiques ou intellectuelles.

Toutes les femmes de seize à soixante-cinq ans furent invitées à répondre à cet appel ; elles l'acceptèrent librement, mais, une fois l'engagement pris, elles ne peuvent plus se soustraire à un ordre de service. Seule une raison préemptoire, telle que maladie, circonstance de famille ou difficulté matérielle graves, permettent aux citoyennes de solliciter leur radiation du registre de service auxi-



Glané dans la presse...

Où ce ne sont plus seulement les femmes qui tricotent

Nous empruntons au Journal des Nations (Genève) ce fragment de lettre d'un soldat français... qui, après tout pourrait aussi bien être une réalité qu'une boutade !

Mon cher papa, ma chère maman, j'ai bien reçu les chaussettes et le colis. On lui a fait fête avec les camarades. Le confit d'oie était épatant.

Je vous écris surtout parce que, maman, je voudrais que tu m'envoies de la laine.

Ici, pour en finir avec l'inaction, on a décidé de s'occuper, coûte que coûte... Seulement on ne savait pas à quoi ?

Alors, il y a le grand maigre — celui qui ne parle guère et dont on dit qu'il veut se faire curé, que nous avons trouvé l'autre jour en train de... tricoter.

D'abord on a fait cercle et on a tous rigolé. Puis, le petit Bénert, tu sais, le fils du garagiste dont je t'ai parlé, s'est écrié : — Chiche que j'essaye !